



COMMUNE DE HINDISHEIM

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 04 FEVRIER 2021

Convocation du 28 janvier 2021

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2020 ;
- 2) Travaux d'élagage aux abords des chemins forestiers et d'exploitation : programme 2021 ;
- 3) Convention Label Ecole Numérique ;
- 4) Rue de la Croix : Régularisation cadastrale – Acquisition de parcelles ;
- 5) Rue des Fleurs : Enfouissement du réseau électrique et mise en place d'un candélabre d'éclairage public ;
- 6) Nouvelle liaison entre la place du 26 novembre et la rue du Fossé : Acquisition d'une parcelle à la Fabrique de l'Eglise de Hindisheim ;
- 7) Nomination de rue ;
- 8) Divers.

**PRESENTS** : Mmes SCHNEIDER Christelle – NOISIEZ Clarisse – HURTER Marthe - WOESSNER Céline - FRANÇOIS Marion – CROIZET-LEJEUNE Frédérique – FINCK Marie

MM. NOTHISEN Pascal – NIEDERGANG Nicolas – PERRAUT Alfred – JEHL Joffrey – CROIZET Eric - EUVRARD Patrick - WEIBEL Philippe – REIBEL Mathieu – MEYER Gaël - SCHNEE Clément

**ABSENTS EXCUSES** : LAUER Marie-Noëlle (procuration à NOISIEZ Clarisse)  
MARTZ-OFFERLE Céline

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHNEIDER assistée de Mme Anaïs FRECHARD

### **1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 décembre 2021**

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

### **2) TRAVAUX D'ELAGAGE AUX ABORDS DES CHEMINS FORESTIERS ET D'EXPLOITATION : PROGRAMME 2021**

Monsieur Alfred PERRAUT, adjoint au maire et président de la commission Agricole-Forestière-Environnement explique qu'une opération de nettoyage est programmée annuellement le long des chemins en zone forestière et dans le Bruch, sachant qu'un plan pluriannuel a été mis en place pour une répartition annuelle des emplacements prévus pour l'élagage éventuel des abords des chemins d'exploitation agricoles et forestiers du ban de la commune.

Un devis a été présenté par l'EARL de l'Andlau-Meyer de Hindisheim correspondant à un tarif horaire de 50 € HT pour les travaux de coupe au lamier et 50 € HT pour les travaux de broyage, sans frais de déplacement.

M. Gaël MEYER ayant quitté la salle.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

**Décide à l'unanimité**

- **De faire procéder par l'EARL de l'Andlau-Meyer à l'élagage des bordures des chemins en Zone Forestière et dans le Bruch selon le plan pluriannuel proposé,**
- **De confier ces travaux à l'EARL de l'Andlau-Meyer à raison de 50 € HT par heure pour les travaux de coupe au lamier et 50 € HT par heure pour les travaux de broyage, sans frais de déplacement.**

Selon arrêté préfectoral du 15.03.2002 de tels travaux devront être réalisés avant le 15 mars 2020,

- **De limiter l'opération à 3 jours ce qui représente un coût maximum de l'ordre de 2 000 € TTC,**
- **D'inscrire ce montant au budget 2021,**
- **D'autoriser le maire à commander ces travaux.**

### **3) CONVENTION LABEL ECOLES NUMERIQUES**

Madame Christelle SCHNEIDER, adjointe au maire et présidente de la commission scolaire, expose que dans le cadre de l'appel à projet « label écoles numériques » lancé par l'Education Nationale, l'école élémentaire a déposé un dossier qui a été retenu.

La subvention de l'Etat peut être sollicitée à 50% pour tout ou partie des dépenses et est plafonnée à 7000€ par école.

Approuvé par la Commission Communale Scolaire, ce projet prévoit l'acquisition d'un vidéoprojecteur interactif avec ordinateur, d'une classe mobile comprenant 8 ordinateurs portables, d'une armoire mobile et d'un vidéoprojecteur fixe interactif pour un montant total estimé de 14 600€ TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

**Décide à l'unanimité**

- **D'autoriser M. le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération,**
- **D'acquérir les différents équipements inscrits au projet, pour un montant estimé de 14 600€ TTC,**
- **De solliciter le soutien financier de l'Etat,**
- **D'inscrire ces montants au budget 2021.**

### **4) RUE DE LA CROIX : REGULARISATION CADASTRALE – ACQUISITION DE PARCELLES**

M. Nicolas NIEDERGANG, adjoint au maire et président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité expose que dans le cadre d'un projet privé rue de la croix, il a été constaté que la voirie se situe sur des parcelles encore cadastrées au nom des propriétaires privés alors que ces surfaces auraient dû faire l'objet d'une cession gratuite au profit de la commune pour l'aménagement de la voirie.

Afin de définir les superficies exactes à détacher des parcelles d'origine, M. le Maire a missionné le cabinet de géomètre Marie SIMLER de Benfeld pour effectuer ces travaux d'arpentage pour un montant de 2247.00 € HT soit 2696.40 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

**Décide à l'unanimité**

- **D'acquérir les surfaces des terrains concernées par cette régularisation pour un euro par propriétaire,**
- **D'autoriser M. l'Adjoint au Maire Nicolas NIEDERGANG à signer les actes administratifs de cession qui seront passés par devant M. le Maire,**
- **D'autoriser M. le Maire à payer la facture du cabinet de géomètre Marie SIMLER de BENFELD pour un montant estimatif de 2247.00 € HT,**
- **D'inscrire le coût de ces transactions au budget 2021.**

**5) RUE DES FLEURS : ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ET MISE EN PLACE D'UN CANDELABRE D'ECLAIRAGE PUBLIC**

M. Nicolas NIEDERGANG, Adjoint au Maire et Président de la Commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité expose que le conseil municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle section 02 n°169 lors de la séance du 06 février 2020.

Jusqu'à présent cette parcelle formait un chemin privé mais contenait des réseaux publics, il est donc nécessaire de le reprendre en y effectuant les travaux suivants :

- Mise en souterrain du réseau BT pour un montant de 15 441.83 € HT soit 18 530.20 € TTC
- Pose d'un candélabre d'éclairage public pour un montant de 4 793.67 € HT soit 5 752.40 € TTC
- Extension du génie civil rosace avec pose d'une chambre et d'un regard en béton pour un montant de 4 857.54 € HT soit 5 829.05 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré

**Décide à l'unanimité**

- **De procéder aux travaux listés ci-dessus,**
- **De confier à la SAEML UME les travaux pour un coût total de 25 093.04 € HT soit 30 111.65 € TTC,**
- **D'autoriser le maire à signer les devis auprès de la SAEML UME et à régler le montant de ces travaux.**

**6) NOUVELLE LIAISON ENTRE LA PLACE DU 26 NOVEMBRE ET LA RUE DU FOSSE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE A LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE HINDISHEIM**

M. Nicolas NIEDERGANG, Adjoint au Maire et Président de la Commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité expose que le conseil municipal a approuvé le projet de liaison entre la place du 26 novembre et la rue du fossé lors de la séance du 19 décembre 2019 et l'acquisition des parcelles lors de la séance du 05 mars 2020.

Dans le cadre de ce projet et afin de déplacer le transformateur électrique de la Wacht, il propose l'acquisition d'une parcelle supplémentaire auprès du Conseil de Fabrique de l'Eglise de Hindisheim pour un montant de 7000 € TTC/are.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**Décide à l'unanimité**

- **D'acquérir une partie d'environ 17.5 m<sup>2</sup> des parcelles cadastrées section 05 n°225 et 227,**
- **De fixer le prix à 7000 € TTC/are,**
- **D'autoriser le maire à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces relatives à cette cession,**
- **De prendre en charge les frais inhérents.**

**7) NOMINATION DE RUE**

M. le Maire propose de nommer la nouvelle rue formant la liaison entre la place du 26 novembre et la rue du fossé : rue des Sœurs de Ribeauvillé.

Ceci en référence à l'ancienne maison des sœurs contiguë à cette rue et aux Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé qui étaient présentes à Hindisheim pendant près d'un siècle et demi. Elles ont tout particulièrement assuré l'enseignement de 1844 à 1980.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

**8) DIVERS**

**a) Informations**

Assouplissement des délais de façonnage et de vidange des bois suite aux ventes de bois de chauffage à façonner (délai de vidange : 31 août 2021)

Le tour du ban du village est reporté à l'automne 2021.

Un débat se met en place sur l'éventualité d'une troisième distribution de masques. Le conseil municipal, à l'unanimité, propose une distribution d'un kit aux enfants de l'école, plutôt qu'une distribution de masques à l'ensemble des habitants du village.

Les effectifs prévisionnels de l'école élémentaire à la rentrée 2021-2022 ne permettront pas le maintien de la cinquième classe.

La commercialisation de la fibre débutera vers avril 2021.

Un appel est lancé pour trouver un correspondant presse.

## **b) Urbanisme**

### Permis de construire

- DW Promotion – 188 rue du Moulin  
Construction d'une maison individuelle
- CASSEL Alexandre SIMONIN Sophie – Chemin de la Forêt  
Construction d'une maison individuelle
- SOMMER Jimmy – rue de la Croix  
Construction d'une maison individuelle
- SCI Eco'Elec – 12 rue de la Kaltau  
Extension du siège social de la société SOVEC

### Déclarations préalables

- MARTZ Jean-Marie – 11B rue Principale  
Construction d'un abri de jardin
- WURCH Marceline – Rue de la Croix  
Division en vue de construire  
Accordée
- BERNARDEAU Nicolas – 11 rue des Erables  
Création d'une lucarne
- JUNG Pascal – 6 rue des Prunus  
Installation de 9 panneaux photovoltaïques  
Accordée
- BRUCKERT Gérald – 25 rue des Prunus  
Mise en place d'une clôture
- TISSIER Emilie – 12 rue Principale  
Suppression d'un chien assis
- BUREAU Olivier – 12 rue des Marronniers  
Mise en place d'une clôture
- FERREIRA Pascoal – 8 rue des Orchidées  
Pose de 3 velux
- MARTZ Michèle – 306A rue de la Croix  
Remplacement des fenêtres

### Droit de préemption

- Rue de la Croix (2.64 ares section 13 parcelles 104-105-106)
- Rue de la Croix (29.41 ares section 13 parcelles 104-105-106)
- 42A rue des Fleurs

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour l'ensemble de ces transactions.

### c) Prochaines dates à retenir

- Mercredi 17 février 2021 : Conseil communautaire CCCE
- Mardi 9 mars 2021 : Conseil Ecole élémentaire
- Jeudi 11 mars 2021 : Conseil Municipal
- Mardi 16 mars 2021 : Conseil Ecole maternelle
- Samedi 10 avril 2021 : Nettoyage de printemps
- Mardi 13 avril 2021 : Conseil Municipal
- Jeudi 20 mai 2021 : Conseil Municipal
- Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 : Conseil Municipal

### d) Tour de table

Céline WOESSNER informe qu'elle est intervenue auprès d'un parent d'élève qui stationnait son véhicule le long de la bordure jaune devant l'école élémentaire. Alfred PERRAUT passera à la sortie des classes pour faire un rappel sur l'interdiction de stationner.

Joffrey JEHL informe que le groupe déco se réunira à partir du 06 février 2021 pour préparer les décorations de Pâques.

Mathieu REIBEL a constaté que, dans le cadre d'un chantier rue de l'église, de l'eau a été prélevée sur le poteau incendie. Nicolas NIEDERGANG va voir avec le maître d'œuvre.

Marthe HURTER s'interroge sur le déneigement de la piste cyclable allant vers la gare. Le Maire va se renseigner auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace (anciennement conseil départemental) en charge de l'entretien de ce réseau.

Fin de séance : 22h15